



# Lauterbacher Nouvelles



## MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Avec les beaux jours qui reviennent, notre moral ne pourra être que meilleur !

Pâques s'annonce pour la fin du mois alors nous souhaitons à toutes et à tous de passer un excellente week-end de Pâques en famille en espérant qu'il n'y aura pas d'autres restrictions d'ici là,

bien que nous sachions tous que nous devons rester très vigilants.

Prenez soin de vous...

Le Maire,  
André FRITZ

# LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### **Présents :**

Mmes : BECHTOLD Chantal, DECK Marie Anne, KREUTZBERGER Marie

MM : FRITZ André, WEIGEL Éric, ERHARD Antoine, ZERMANN Cédric, CIVIDINO Daniel, ENGELHARD Jean-Michel, HERBEIN Alain, KREUTZBERGER Luc,

**Absents excusés :** Mme HUFSCHMIDT Sandrine, HEINTZ Vincent, MITTENBUHLER Damien, VOLTZ Nicolas.

**Pouvoirs :** /

## CRÉATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2ème CLASSE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 13/01/2021 pour les fonctions d'entretien de la voirie et des espaces verts, entretien des bâtiments communaux, et distribution des courriers de la mairie au sein de la commune

## ACHAT DE JEUX DE LOGIQUES, D'UN BANC ET D'AUTRES FOURNITURES POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Monsieur le Maire informe les membres présents de la demande de Mme Lévêque pour l'achat d'un banc, de jeux de logiques et d'autres fournitures pour l'école maternelle :

La société **WESCO** pour l'achat de jeux de logiques et d'un banc pour un montant de **263,60€ TTC**.

La société **NATHAN MATERIEL EDUCATIF** pour l'achat d'un Atelier abaqués et d'un Sèche-dessins mural pour un montant de **244,40€ TTC**.

Le Conseil Municipal décide de l'achat de jeux de logiques, de bancs et d'autres fournitures pour l'école maternelle, pour un montant de total de **508,00€ TTC**.

## REPLACEMENT DE DEUX RADIATEURS DE L'ATELIER COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération, autorise l'achat de deux radiateurs pour l'atelier communal de Niederlauterbach et autorise le virement de crédits nécessaires à cet achat.

La société A'renov est retenue pour un montant de **192,98 € TTC**.

## LIVRAISON DE JUS DE POMMES

Le Conseil municipal, à la demande de la directrice de l'école élémentaire, décide de l'achat d'un tableau d'affichage pour l'école élémentaire d'un montant de 870 €TTC. L'entreprise GERNER a été retenue pour cet achat.

## AUTORISATION

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à mandater les factures suivantes en investissement:

Facture PRYSMA LED n°F/P91167 d'un montant de 3 528.00€ (Art. 21534-1006 Réseaux d'électrification)

Facture EPSL n°19120018 d'un montant de 779.86€ (Art. 21312-1004 Bâtiments scolaires)

**TOUS LES POINTS ONT ÉTÉ APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ**



# Travaux dans la Rue de l'École



Le 8 février, au petit matin, une nouvelle source d'eau a vue le jour, au 21 rue de l'école.

Les réjouissances n'étaient cependant pas de mises, puisqu'en fait, c'est la canalisation d'eau potable qui s'était rompue. Il a fallu que le syndicat des eaux intervienne rapidement pour couper l'eau dans toute la rue de l'école, car elle s'était déjà infiltrée dans une cave...

L'équipe d'intervention qui était d'astreinte ce jour là, était déjà occupée sur un autre problème dans les environs et seulement à nouveau disponible vers midi. Mais ils ont fait au plus vite et furent sur place vers 11h15.

Cependant, l'eau capricieuse s'était frayée un chemin de plus de 4 m avant d'apparaître au grand jour, sur la route. C'est pourquoi la recherche de cette fuite a quelque peu duré. Mais l'équipe de travaux est restée pour finir l'intervention jusque tard dans la soirée.



# COMMUNICATIONS DIVERSES

## POUBELLE JAUNE

10 et 24 mars

8 et 21 avril

Voir calendrier

## POUBELLE BRUNE

2, 9, 16, 23 et 30 mars

7, 13, 20 et 27 avril

Voir calendrier

## REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES

Merci de signaler à la mairie, tout au long de l'année, les changements effectués dans votre foyer.



Les étudiants résidant hors du foyer parental sont priés d'apporter un justificatif à la mairie en vue de leur exonération des ordures ménagères.

**Sans justificatif, les jeunes seront imposés d'office.**

## ARRIVÉES DANS LA COMMUNE

Si vous venez d'emménager dans la commune, merci de bien vouloir le signaler à la mairie.

Faites vous connaître en vous inscrivant à l'accueil de la mairie, le lundi, le mercredi et le vendredi de 9H30 à 12H, le mardi de 15H à 16H15 et le jeudi de 17H à 18H.



S'inscrire en mairie ne signifie pas s'inscrire sur les listes électorales !  
Inscrivez-vous sur les listes en remplissant le formulaire cerfa disponible en mairie.

## ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES—JUN 2021

### VOTE PAR PROCURATION

Un électeur absent le jour d'une élection (ou d'un référendum) peut voter *par procuration*. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt.

#### Où s'adresser ?

Au Commissariat ou à la Gendarmerie

Découvrez vos droits en terme de procuration sur le site suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>



## Ramassage des vieux papiers du 29 au 30 mai

#### Le saviez-vous ?

- ⇒ Le recyclage d'une tonne de papier permet d'économiser 17 arbres moyens, 26 000 litres d'eau, 2m<sup>2</sup> d'espace de décharges et 2 barils de pétrole.
- ⇒ Le processus de recyclage de papier, au lieu de le fabriquer à partir de nouveaux matériaux, génère 74% de pollution atmosphérique **en moins** et nous permet d'utiliser 50% d'eau **en moins**.
- ⇒ La fabrication de papier recyclé n'utilise que 60% de l'énergie nécessaire pour fabriquer du papier à partir de nouveaux matériaux.
- ⇒ Les coûts de construction d'une papeterie conçue pour utiliser du papier recyclé sont de 50% à 80% **inférieurs** aux coûts d'une papeterie utilisant de nouveaux matériaux.



# COMMUNICATIONS DIVERSES

## RECENSEMENT MILITAIRE

**C'est obligatoire !**



Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons, doivent se faire recenser à la mairie du domicile **dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire**. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire). Lors du recensement, il convient de faire une déclaration (que l'on vous donnera en mairie) sur laquelle sont indiquées les informations suivantes :

- votre nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), vos prénoms, votre date et lieu de naissance, ainsi que les mêmes éléments concernant vos parents,
- votre adresse,
- votre situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle

Quand vous viendrez vous faire recenser, soyez munis de :

- votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- du livret de famille

## COLLECTE EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS

Lors de vos achats, n'hésitez pas à déposer dans votre panier un litre de lait supplémentaire, un paquet de riz, des céréales, des boîtes de conserves, du sucre...\*

\* Voici la liste détaillée des produits acceptés :

- des produits alimentaires (pâtes, riz, purée, sauces, condiments, conserves, sucre, farine, semoule, chocolat, céréales, produits pour le petit déjeuner, confiture, compotes, gâteaux...)
- des produits d'hygiène (savon corps et mains, dentifrice, brosse à dents, protections hygiéniques, shampoing, mouchoirs, papier toilette...)
- des produits ménagers (sol, fenêtre, lessive...)
- des produits pour animaux (nourriture chien, chat, lapin)
- des vêtements chauds (écharpes, bonnets...)

Denrées à déposer à :

La Mairie de Lauterbourg aux heures d'ouverture

afges  
les étudiant-e-s d'Alsace

Avec le soutien du CRAJEP Alsace, dont la Fédération des MJC d'Alsace est membre



## > Permanence accueil fiscal

La Direction Régionale des finances publiques offre un nouveau service aux habitants de la commune de LAUTERBOURG et autres communes de la communauté de communes. Un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, est organisé tous les mercredis matins sur rendez-vous uniquement à la **mairie de Lauterbourg (03 88 94 80 18)** ou de **Seltz (03 88 05 59 05)** ou sur le site internet **impots.gouv.fr**

 FINANCES PUBLIQUES

## ORDURES MENAGERES ou le bien être des poubelles....

Les plaintes pour le remplissage des poubelles par d'autres personnes que les propriétaires se multiplient.  
Cet acte d'incivilité est répréhensible par une contravention de catégorie 2.  
Un peu plus de bonnes manières seraient plus indiquées et surtout plus polies.



**MERCI !**

## Verre perdu

La dépose de verre perdu doit se faire uniquement dans les conteneurs. En dehors, même juste à côté, c'est un dépôt illégal d'ordure passible d'amende.

Mais surtout cela retarde le vidage des conteneurs.

Donc s'il vous plaît, si malheureusement le conteneur devait être rempli, signalez le au **SMICTOM NORD ALSACE** et n'abandonnez pas vos verres devant le conteneur.

Tél : 03 88 54 84 00 [www.smictom-nord67.com](http://www.smictom-nord67.com)



## VENTE DE BOIS - LOTS DE BOIS DE CHAUFFAGE POUR LES PARTICULIERS



Il y a de nouveau du bois de chauffage de disponible.  
Afin de prévoir une meilleure organisation pour la prochaine coupe, merci de bien vouloir faire connaître vos besoins à la mairie.

*(coordonnées en dernière page)*

## JUMELAGE

### NIEDERLAUTERBACH / CROMAC ET MAILHAC SUR BENAIZE

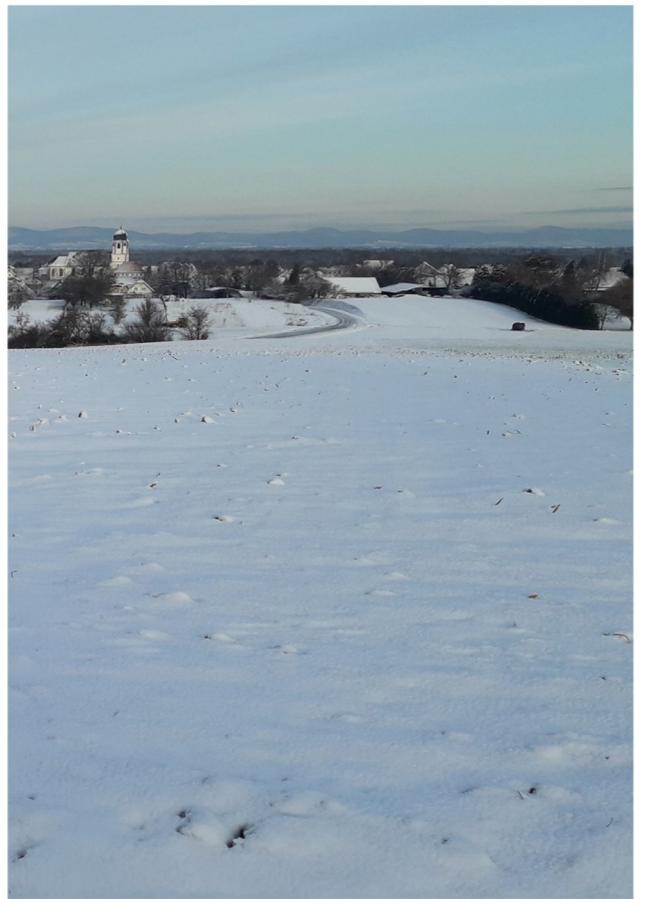


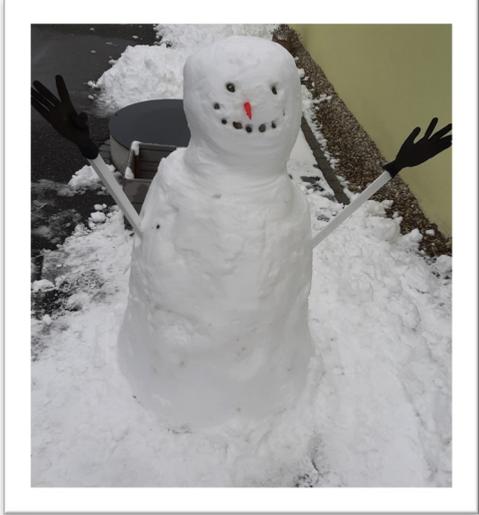
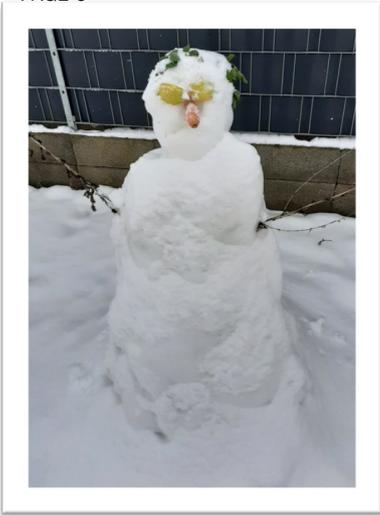
D'origine historique, les jumelages entre communes de Haute-Vienne et d'Alsace permettent aujourd'hui un partage d'expériences et de savoir-faire à de nombreux niveaux. Au début de la deuxième Guerre Mondiale, les habitants de Niederlauterbach ont été évacués en Haute-Vienne. Le Comité de Jumelage permet de maintenir la coopération entre nos villes ainsi que l'entente mutuelle entre les habitants.

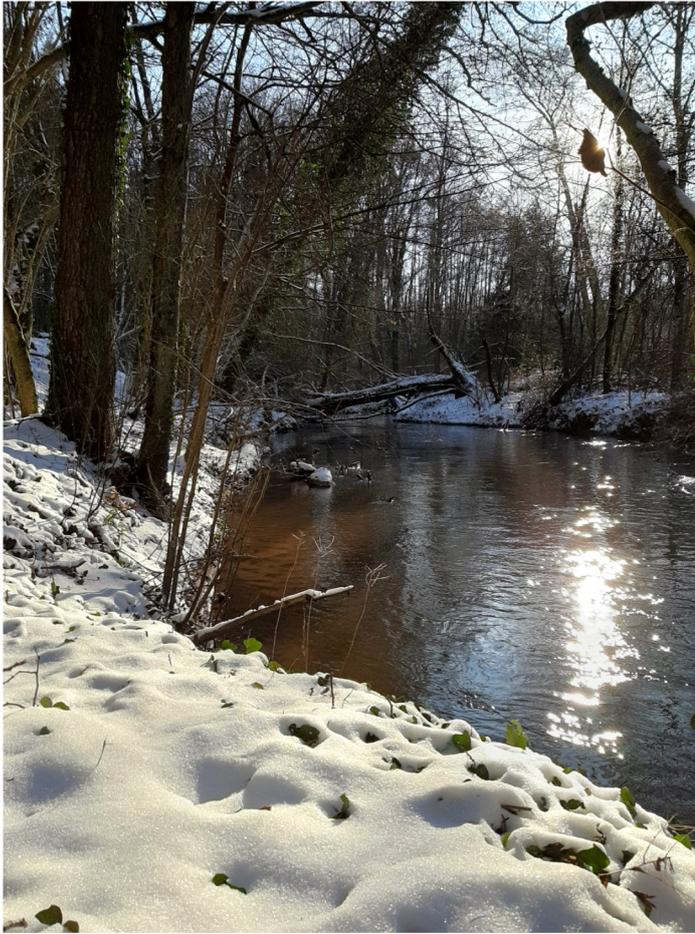


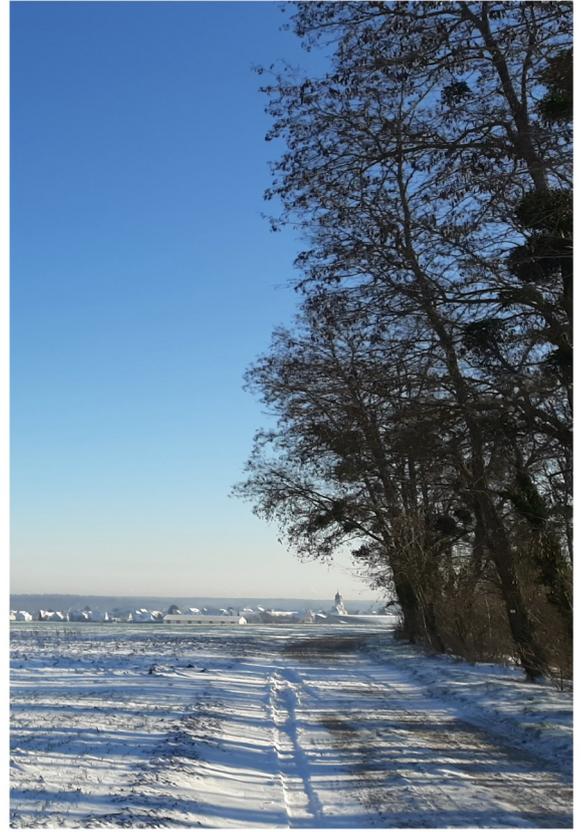
**Nous vous informons qu'en raison de la situation sanitaire actuelle, la visite des communes de Cromac et Mailhac sur Benaize sera reportée à l'année 2022.**

# *Paysages d'hiver....*









# En attendant son retour...



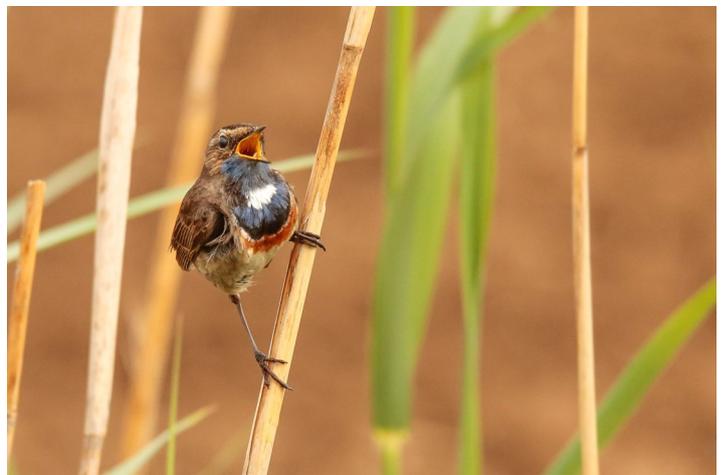
Tous les ans depuis au moins 5 ans, la commune de Niederlauterbach accueille un hôte particulièrement rare dans le « grand est », un petit oiseau aux couleurs chatoyantes qui a choisi son aire de reproduction sur les lots agricoles de la commune, le gorge bleue.

De la taille d'un rouge gorge, un plastron bleu métallique sur la gorge cerné de noir et d'orange, avec un « miroir » s'agrandissant lorsqu'il chante, la queue orangée, il passe une grande partie de sa vie au sol sous couvert des plantes, ne se perchant à découvert que pour observer son territoire et chanter.

Son chant jouit d'une réputation flatteuse dans les pays nordique, il peut imiter plus de 35 d'espèces !

Ce passereau parcourt tous les ans à peu près 8600 km, venant d'Afrique subsaharienne ou le bassin du Sénégal et Niger bravant les tempêtes, la chasse au filet sur les côtes d'Afrique du nord, la famine, le froid lors du passage des cols, les prédateurs....

Juste pour se reproduire à...Niederlauterbach. Cette année 4 couples ont été comptabilisé par la L.P.O. Arrivé aux alentours de 20 mars ils ont élu domicile dans les champs de colza et les rares roselières de la commune.



Vous avez peut être aperçu une fréquentations anormales de véhicules sur les chemins d'exploitations agricoles courant fin avril, début mai, se sont les personnels de la L.P.O. qui sont venus régulièrement pour effectuer des comptages et la localisation de nos boules de plumes qui sont suivit de près. On comptabilise plus de la moitié de la population Alsacienne par chez nous...C'est vous dire qu'il ne coupe pas les rues !

Il faut dire que le confinement à un peu aider cette année, la tranquillité des lieux, ainsi que l'agriculture les champs de colza et les champs bio de plus en plus nombreux servent de gîte et de couvert à notre invité.

C'est pour cela qu'il faut éviter de curer les fossés à partir de mars, et la coupe intempestive des roselières et haies de notre commune. Il en va du patrimoine de la biodiversité, attention car une législation est en vigueur.

Photos et commentaires P. Hoch



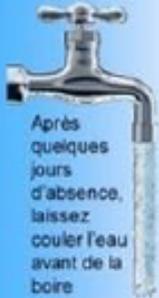
# Qualité de l'eau distribuée en 2020

## Synthèse du contrôle sanitaire



[www.grand-est.ars.sante.fr](http://www.grand-est.ars.sante.fr)

Février 2021



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin  
Cité administrative Gajot  
14 rue du Maréchal Juin  
F-67084 Strasbourg

[ars-grandest-dt67-ysse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt67-ysse@ars.sante.fr)  
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

### Syndicat des Eaux de LAUTERBOURG ET ENVIRONS

#### ORIGINE DE L'EAU

Le Syndicat des Eaux de Lauterbourg et Environs (13 958 habitants)<sup>(1)</sup> est alimenté en eau par 3 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 05 juillet 2010 et disposent de périmètres de protection. L'eau est distribuée sans traitement. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux forages, aux réservoirs et sur les réseaux de distribution.

(1) population au 01/01/2020

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

34 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 31 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

- Dureté : 32,1 °f (degré français)
- pH : 7,4

Eau très dure (très calcaire), légèrement agressive et proche de l'équilibre.

##### NITRATES

*Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 7,9 mg/l
- Teneur maximale : 17,4 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

*Références de qualité <sup>2</sup>*

- Teneur moyenne en chlorures : 15,4 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 9,7 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,08 mg/l

*Chlorures : 250 mg/l*

*Sodium : 200 mg/l*

*Fluor : 1,5 mg/l*

(2) Valeurs guides établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution.

##### PESTICIDES

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2020, l'eau produite et distribuée par le Syndicat des eaux de Lauterbourg et Environs est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.



## LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérogène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérogènes.

## AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

### Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

## BIBLIOTHEQUE

La situation sanitaire restant tendue, la bibliothèque restera ouverte uniquement le vendredi en temps normal de 18h00 à 19h00, **pendant le couvre-feu de 16h30 à 17h30.**

Les enfants de l'école maternelle et primaire ne pourront pas avoir accès à la bibliothèque les mardis et jeudis en attendant de nouvelles directives.

Ils pourront profiter avec leurs parents de l'horaire d'ouverture hebdomadaire du vendredi pour emprunter ou échanger leurs livres.

Nous vous demandons de respecter les consignes sanitaires données :

- port du masque obligatoire
- laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition
- 2 personnes maximum dans la bibliothèque
- pas de lecture sur place
- respecter les distanciations et les mesures barrières

Le portage de livres pour les personnes à mobilité réduite ne sera pas assuré pendant cette période.

Pendant les vacances scolaires uniquement ouverture le vendredi.

Vendredi Saint : Fermé pour jour férié.

En ce début de printemps que nous espérons ensoleillé, nous vous souhaitons une belle fête de Pâques.

Les bénévoles de la bibliothèque



## CERCLE SOCIO-CULTUREL

### Club Rencontre

Les membres se retrouvaient à la salle des fêtes **le dernier jeudi du mois** à partir de 14h.

Jeunes ou moins jeunes retraités, osez faire le premier pas, pour réactiver ce moment convivial, avec enthousiasme. Venez les rejoindre si vous avez le loisir de le faire. Partagez avec eux ce moment convivial autour d'une boisson et d'un gâteau, participez à quelques parties de jeux de cartes de discussions et d'échanges d'idées.

Vous pouvez aussi prendre contact avec la mairie pour plus d'informations.

### Don du sang

La prochaine soirée de don du sang aura lieu le **28 avril 2021 de 17h00 à 20h00**  
**à la salle des fêtes.**

#### 🔴 A quoi servent les dons du sang ?

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour. Et ce chiffre a tendance à augmenter... En effet, sous l'effet combiné de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine, la consommation des produits sanguins a enregistré une croissance de 1 à 3% par an. Les besoins en globules rouges sont ainsi accrus de 29% entre 2002 et 2012.



#### 🔴 Situations d'urgence et besoins chroniques

Le don du sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. Irremplaçables et vitaux, les produits sanguins sont utilisés en deux grands cas de figure : les situations d'urgence ( hémorragies lors d'un accouchement, d'un accident, d'une opération chirurgicale...) et les besoins chroniques (maladies du sang et cancers).

Les produits sanguins sont également employés pour fabriquer des médicaments (immunoglobulines, facteurs de coagulation...). Aujourd'hui, plus de 200 maladies sont ainsi traitées avec des substances produites à partir du plasma. Et les patients bénéficiant de ces traitements représentent à eux seuls la moitié des malades soignés en France grâce aux dons de sang.



## Sapeurs Pompiers de Niederlauterbach-Oberlauterbach-Salmbach

En ce jeudi soir, le 11 février 2021, s'est tenue la réunion annuelle de l'Unité Territoriale (UT) de Lauterbourg. Le capitaine Fabrice Hoffmann, assisté par ses Lieutenants Thierry Dudenhoeffer Alexandre Ulm, ont fait un bilan de l'année écoulée. Une légère baisse des interventions du notamment au premier confinement. Et une augmentation des disponibilités, ce qui a permis d'assurer eux même toutes les sorties sur leur secteur.

Cela représente 123 296 heures d'astreintes et 6905 heures de garde pour l'UT, données par les volontaires des quatre sections de Lauterbourg, Neewiller, Salmbach—Oberlauterbach—Niederlauterbach et Mothern—Munchhausen.



Sur la photo ls récipiendaires de médailles et diplômes ainsi que M. les maires de Niederlauterbach et Salmbach, celui d'Oberlauterbach s'étant excusé de ne pouvoir être présent.

HERBEIN Alain - CA VSAV, FDF1, GLESS Yannick - Contrôleur casques, WEIGEL Eric - COD 2 VLHR, ZIMMERMANN Antoine - FI et équipier VSAV, WEIGEL Emilie - FI, FORSTER Adrien - FI, WEIGEL Désirée - FAG Sergent, CA VSAV, Animateur JSP, Animateur activités sportives, Steeve STRASSER - médaille d'argent, HERBEIN Elisabeth - FAG Sergent, CA VSAV, contrôleur casques, HERBEIN Nadine - Accompagnateur de proximité,



**ECOLE****Ecole élémentaire et Ecole maternelle**

Les élèves de l'école maternelle ont cuisiné des galettes des rois à la compote de pomme. Chacun a cuisiné sa galette et y a inséré une fève.

Nous pouvons entendre dans toute la classe " j'ai la fève" " moi aussi j'ai la fève" " moi aussi" .... Bonne année de la part de toutes les reines et tous les rois de l'école maternelle.

Et un peu d'insouciance avec le temps du Carnaval ....



# Les félicitations de la commune

Ce fut en ce dimanche ensoleillé, à plus d'un titre, le 14 février 2021, que M. le Maire est venu souhaiter un joyeux anniversaire à M. Strohm Emile.

Il s'est rendu chez lui, pour lui remettre une corbeille garnie et les félicitations de la commune, en l'honneur de ses 85 années



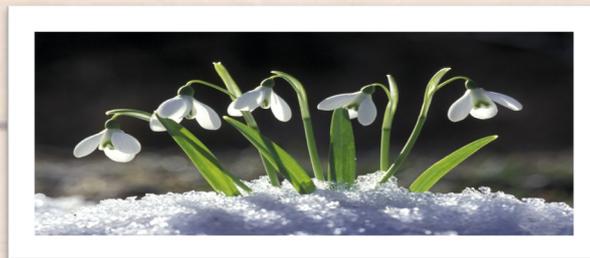
M. Emile Strohm, 85 ans le 14 février 2021



## LES ANNIVERSAIRES

### EN MARS

Le 2 mars	88 ans	WEIGEL Joséphine née ENGELHARD
Le 8 mars	73 ans	WEBER Marie née JUNG
<b>Le 22 mars</b>	<b>85 ans</b>	<b>STRIEBIG Marie née WEISS</b>
Le 23 mars	81 ans	HEINTZ Marguerite née BEYL
Le 26 mars	79 ans	SPILLMANN Marie née BUHLER
Le 31 mars	86 ans	WEBER Gérard
Le 31 mars	71 ans	BASELT Margot née STURK



### EN AVRIL

Le 3 avril	81 ans	HEILMANN-HEINTZ Bernadette née HEINTZ
Le 6 avril	86 ans	ZERR Joseph
Le 8 avril	83 ans	SCHWEITZER Alphonse
Le 9 avril	71 ans	KNAEBEL Marie Elise née HEINTZ
Le 16 avril	91 ans	BRINSTER René
Le 18 avril	78 ans	WEIGEL Joséphine née ZIMMERMANN
Le 25 avril	92 ans	GERTZ Lydia née Campitis
Le 26 avril	82 ans	HEINTZ Jeanne née Heintz
Le 30 avril	78 ans	PHILIPPS Marlène née Beyl

### DECES :

M. ENGELHARD Paul, le **février**.  
M. HEINTZ Joseph, le **février**



### NAISSANCE

GUILLARD Blanche,



Si vous ne désirez pas figurer sur l'une des ces pages (Anniversaires à partir de 70 ans, photographies des événements heureux, publications des prochains événements heureux), veuillez le signaler à la mairie afin de retirer vos noms des listes de diffusion). En contrepartie, si vous désirez figurer dans le bulletin communal pour un événement dont ne nous sommes pas informés, merci de le signaler. MERCI!

## SERVICES UTILES

Ecole Maternelle—16, Rue de l'Ecole	03 88 53 60 63
Ecole Elémentaire—17, Rue de l'Ecole	03 88 53 61 04
Assistante sociale	03 69 06 73 76
Déchetterie Wintzenbach	03 88 86 55 51
Office de tourisme Seltz-Lauterbourg	03 88 05 59 79
Médecin de garde (samedi midi à lundi 7 heure)	03 69 55 33 33
Tours de garde des infirmier(e)s	
Cabinet LAUTERBOURG	03 88 54 67 72
Cabinet SALMBACH	03 88 53 64 65
Urgences vétérinaire <a href="https://www.urgences-veterinaires.fr/trouver-un-veterinaire-BAS-RHIN(67)">https://www.urgences-veterinaires.fr/trouver-un-veterinaire-BAS-RHIN(67)</a>	

## ADRESSES UTILES

Notaire— Maître GROSCLAUDE Jean-Mathieu 1 Route du Rhin 67630 LAUTERBOURG	03 88 94 81 56
Kinésithérapeute à MOTHERN Mme SCHMITT Sophie	06 82 14 31 19
Taxi Philippe PONS— philippepons67@sfr.fr	06 18 88 32 94
Fluo Grand Est—horaires de bus <a href="https://www.ctbr67.fr/la-ctbr/le-reseau-67/">https://www.ctbr67.fr/la-ctbr/le-reseau-67/</a>	09 72 67 67 67
Ramonage la Brosse d'Alsace MOTHERN France Ramonage SELTZ	03 88 49 84 35 06 30 45 01 54

## NUMEROS D'URGENCE

GENDARMERIE	03 88 94 80 12
SOS MAIN	03 88 14 42 57
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37
SOS ENFANTS DISPARUS	116 000



SAMU

Police  
Gendarmerie

Pompiers

Toutes  
urgences

## AMBULANCES

GREINER	03 88 86 51 43
ROLAND	03 88 86 31 43

## PHARMACIES DE GARDE

## Janvier 2021

01/01/2021	Soultz
02/01/2021	Wissembourg Pharmacie de la Paix
03/01/2021	Merkwiller
09/01/2021	Wissembourg Pharmacie de la Paix
10/01/2021	Wissembourg Pharmacie Centrale
16/01/2021	Soultz
17/01/2021	Wissembourg Pharmacie de la Paix
23/01/2021	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
24/01/2021	Wissembourg Pharmacie de la Paix
30/01/2021	Seltz
31/01/2021	Soultz

## Février 2021

06/02/2021	Hatten
07/02/2021	Wissembourg Pharmacie de l'Europe
13/02/2021	Mothern
14/02/2021	Seltz
20/02/2021	Lembach
21/02/2021	Hatten
27/02/2021	Lauterbourg Pharmacie Jaehn
28/02/2021	Mothern

MAIRIE ET AGENCE POSTALE  
DE NIEDERLAUTERBACH

17 Rue de l'Ecole 67630 NIEDERLAUTERBACH

☎ 03.88.94.30.06

✉ [mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr)

Lundi, Mercredi et Vendredi : 9h30 à 11h00

Mardi : 15h00 à 16h15

Jeudi : 17h00 à 18h00

## Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

3 Rue Principale, 67930 BEINHEIM

03 88 53 08 20

[www.cc-plaine-rhin.fr](http://www.cc-plaine-rhin.fr)

## Syndicat des Eaux de Lauterbourg et environs

26 Rue du Gal Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG

03 88 94 80 67

[www.syndicat-eau-lauterbourg.fr](http://www.syndicat-eau-lauterbourg.fr)